

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 9 DECEMBRE 2013 A 20H00**

Présents : *D. LEDENT, C. TIECHON, N. BOULLENGER, G. LACOURTE,
J. THOMAS, J-P DHANGER, B. COUTURIER, P. GAGNAGE,
D. CAPPUCCI, C. THIEBAUT.*

Absents: *R. BODESCOT, G. LEDENT, P. JAN, T. BRITVEC*

1. Désignation d'un secrétaire de séance

M. Gilbert LACOURTE est désigné secrétaire de séance.

2. Adoption du compte-rendu du 29 octobre dernier

3. Local 98 Impasse des Acacias

Suite à la décision du Conseil Municipal d'affecter le logement à l'école, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, un maître d'œuvre a été contacté pour réaliser une étude de faisabilité, afin de pouvoir déposer un permis de construire et un dossier de demande de subvention. Le devis pour la réalisation de l'étude s'élève à 2000 € HT, soit 2392 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer le devis et engager la dépense correspondante.

4. Noël communal :

L'animation Bal des Crapauds Sonneurs sera présente 1 heure avant la manifestation. Vérifier s'il est nécessaire d'avoir une estrade. Il faudrait réserver un sapin de 2m50 pour le jeudi 19 décembre, que l'employé communal irait chercher.

Les colis des personnes âgées seront distribués le samedi 14 à 10h00.

5. Questions diverses :

- M. le Maire donne le compte-rendu de la réunion de l'Association des Elus du Quartier de La Neuville Roy : un concert aura lieu le 15 décembre, à l'église de La Neuville Roy. Le plan neige a été évoqué, ainsi que le problème des batteries des radars. Les randonnées de printemps et d'automne connaissent toujours un franc succès.
- M. le Maire a rencontré des techniciens de la SICAE pour faire le point sur l'éclairage public, qui n'est pas efficace sur certains points de la commune. Notamment, des lampes au carbure devront être changées d'ici 2015. Un devis a été établi par la SICAE, d'un montant de 25000 € pour le remplacement de 31 lampes (inclus le col de cygne). Il faudrait voir avec la SICAE les aides qu'il serait possible d'obtenir, et éventuellement faire ces travaux en 2 tranches.
- Il est décidé d'allumer l'éclairage du toit de l'église une semaine avant et une semaine après Noël pour les fêtes.
- La Jeanne d'Arc sollicite la salle des fêtes pour organiser un repas dansant. Le conseil accepte.

- Travaux rue du Parc : notre maître d'œuvre a rendu un dossier avec une estimation des travaux à réaliser, qui s'élève à 350000 € environ : M. le Maire rencontrera notre maître d'œuvre pour faire le point sur les travaux en question, ces montants paraissant extrêmement élevés.
- Il faudrait commander une guirlande supplémentaire et réparer la grande traversée de rue.
- Columbarium : des demandes de devis vont être envoyées à différentes entreprises pour avancer sur ce dossier.
- M. THIEBAUT propose de donner des explications au conseil municipal, lors d'une prochaine réunion, concernant le SDAGE : Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, car cela concerne tous les citoyens.
- L'escalier de la bibliothèque devrait pouvoir être refait en début d'année 2014.
- Préau de l'école : prévoir le remplacement de la ferme par une poutrelle métallique.
- M. l'Inspecteur est venu nous rencontrer, suite à divers problèmes à l'école de Moyenneville, et était présent au conseil d'école du 4 novembre. Diverses mesures ont été mises en place pour régler les problèmes, et il est demandé aux enseignants de monter un projet pour pouvoir bénéficier du dispositif « plus de maître que de classes » pour la rentrée scolaire 2014.
- Les activités péri-éducatives mises en place donnent toute satisfaction : la mise en place a été compliquée, mais aujourd'hui tout fonctionne très bien, avec des activités que les enfants apprécient.
- Mme Dominique CAPPUCCI nous informe qu'elle a démissionné de son poste de trésorière de l'AME.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Prochaine séance du Conseil Municipal : Lundi 20 janvier 2014 à 20h00.